



Solanacées

Avertissement N° 5 – 23 juin 2016

- **État des cultures.**
- **Punaise terne** : surveillez son arrivée prochaine.
- Autres insectes : **doryphore** dans l'aubergine; suivi de la **pyrale** du maïs dans le poivron.
- **Maladies** : peu de symptômes dans les champs de tomate; aucune maladie dans le poivron et l'aubergine.
- **Apport de calcium** dans les champs porteurs de fruits : maintenez aussi un apport en eau régulier.
- **Dérives d'herbicide** : différencier les taches associées aux maladies de celles causées par ces dérives.

ÉTAT DES CULTURES

Les conditions climatiques ont continué d'être aux antipodes entre le sud et l'est de la province. Les températures ont été plus élevées au sud en début de période (15 et 16 juin), comparativement aux secteurs de la région de Québec. Les températures se sont par la suite harmonisées et elles ont généralement été au-dessus de la normale.

Il y a eu peu de précipitations au cours de la dernière semaine. Les sols sont encore très secs au sud de la province, hormis les secteurs qui ont été touchés par un orage dimanche dernier. Cet apport d'eau n'a par contre pas permis de rétablir une humidité du sol adéquate.

Les premiers fruits de tomate commencent à être présents dans les plantations hâtives. Les plantations hâtives de poivrons sont encore en floraison, alors que les aubergines sont au stade végétatif.

PUNAISE TERNE

L'arrivée de la punaise terne sera à surveiller de près puisque les champs de tomates et de poivrons portent des fleurs ou des fruits ou sont sur le point d'atteindre ces stades. À ces stades de croissance, la larve est en mesure de causer des dommages. Son arrivée dans les champs de solanacées sera favorisée en raison de la maturation des fraisières et des coupes de foin qui ont eu lieu, l'incitant ainsi à se déplacer vers un environnement plus intéressant. Les températures plus chaudes sont également un facteur à considérer.

L'adulte de punaise terne mesure environ 5 millimètres (1/4 de po) de long. Il est brunâtre avec un triangle caractéristique sur le dos. Il peut être difficile à observer, puisqu'il s'envole rapidement lorsqu'il est dérangé. Approchez-vous des plants en évitant de créer de l'ombre, afin de ne pas faire fuir l'insecte et d'être en mesure de l'observer.



Adulte de punaise terre

D'autres types de punaises, tels que les pentatomides, peuvent aussi être observés dans vos champs. Ces punaises sont également à considérer lorsque vous faites votre dépistage, puisqu'elles peuvent occasionner des dommages.

Seuils d'intervention suggérés selon la culture

Poivron et aubergine

- Lorsque vous observez des **boutons floraux ou de jeunes fruits tombés au sol**, ou encore qui jaunissent et brunissent et tombent facilement lorsque vous les touchez, ainsi que la **présence de l'insecte** à plusieurs endroits dans le champ.

ou

- Lorsque vous observez une moyenne de **5 punaises (punaise terre et autres punaises) sur un total de 25 plants dépistés** au champ.

Le SEVIN est homologué dans le poivron et l'aubergine pour lutter contre la punaise terre. Pour l'aubergine, le LAGON et le CYGON sont également homologués.

Tomate

Le seuil d'intervention dans la tomate est le même que celui employé pour le poivron et l'aubergine, soit :

**5 punaises dépistées pour 25 plants observés au champ
ou à l'apparition des premiers symptômes sur les fruits.**

Pour observer les larves présentes dans les plantations de tomates, bougez les plants à leur base et soyez attentif à la présence de petits insectes verts qui se déplacent rapidement sur le paillis de plastique. Vous pouvez également faire des frappes sur les fruits au-dessus d'un contenant de plastique blanc pour recueillir les larves. Il ne faut pas confondre les larves de punaise avec des pucerons verts. Ces derniers se déplacent au ralenti, tandis que les larves de punaises bougent beaucoup plus rapidement.

Les insecticides suivants sont homologués dans la tomate pour contrôler la punaise terre : ACTARA, CYGON, LAGON, MATADOR, SEVIN et SILENCER 120 EC.

Sur la tomate, les dommages de larves de punaise peuvent facilement être confondus avec la tache fantôme qui est causée par la moisissure grise. Voici des photos qui permettent de distinguer les deux dommages.



Tache fantôme (*Botrytis cinerea*) sur tomate :
anneaux blanchâtres d'environ 5 mm, au contour assez bien défini, avec présence d'une ponctuation noire et d'une coloration plus verte au centre.



Dégâts de larve de punaise pentatomide sur l'épiderme : les zones de décoloration sont diffuses ou brouillées, sans distinction au centre ou au pourtour.
À noter que la larve de la punaise terne provoque le même type de dégâts.

AUTRES INSECTES

Doryphore de la pomme de terre dans l'aubergine

Des traitements ont été effectués en Montérégie-Est à la fin de la semaine dernière, à la suite de l'éclosion des masses d'œufs. Des masses d'œufs sont aussi observées dans la région de Québec et sont sur le point d'éclore.

Suivi de la pyrale du maïs dans le poivron

Plusieurs sites de piégeage du RAP sont maintenant en place. Aucune capture n'a été effectuée jusqu'à maintenant. Le stade critique pour les champs de poivrons n'est pas encore atteint, puisque les plants ne portent pas encore de fruits. Néanmoins, le suivi du ravageur doit être entamé au plus tard à la fin juin.

Le [bulletin d'information N° 1](#) du 16 juin 2016 concernant le suivi de la pyrale du maïs dans le poivron peut être consulté pour obtenir plus d'information sur le piégeage, le dépistage et les stratégies d'interventions.

MALADIES

Tomate

Quelques rares symptômes de moucheture bactérienne sont toujours observés, mais demeurent stables. Aucune mention de chancre bactérien et de maladies fongiques n'est signalée actuellement.

Les traitements préventifs se poursuivent.

Il est très important de maintenir la protection de vos plantations et d'effectuer vos traitements tous les 7 jours si les précipitations sont fréquentes. Si le dernier traitement a été réalisé avec un fongicide de type protectant et que plus de 25 mm (1 pouce) de pluie ont été reçus, il est important de renouveler la protection de vos plants, puisque le traitement a été délavé.

Poivron et aubergine

Aucune présence de maladie n'est rapportée dans les champs pour le moment.

APPORT DE CALCIUM DANS LES CHAMPS PORTEURS DE FRUITS

Comme les premiers fruits font leur apparition dans les champs de tomates et de poivrons, il est important de commencer l'apport de calcium. Afin de minimiser les pertes reliées à la pourriture apicale, il est également primordial de maintenir un apport en eau régulier afin de limiter les fortes poussées de croissance des plants.

Le calcium étant peu mobile dans la plante, il se dirigera en premier lieu vers les feuilles pour ensuite se distribuer vers les fruits. Un plant fortement végétatif fonctionne comme une pompe à calcium et alimente les feuilles en premier, au détriment des fruits.

DÉRIVES D'HERBICIDE

Selon les conditions aux champs, les traitements visant à contrôler les mauvaises herbes dans les entre-rangs sont en cours ou le seront dans les prochains jours. La dérive de l'herbicide sur les plants, bien que l'équipement employé soit conçu pour l'enrayer, est courante.

Il est important de bien différencier les taches associées aux maladies bactériennes et/ou fongiques de celles causées par ces dérives. Les taches causées par une dérive sont beiges, brunes et/ou blanches avec un contour bien défini, comparativement aux taches causées par des phytopathogènes. Les dommages causés par l'herbicide sont répartis dans une grande section de champ, surtout dans les endroits exposés au vent. Puisqu'il s'agit d'une dérive et non d'une maladie, les symptômes sont également visibles sur les mauvaises herbes présentes au champ.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

CATHERINE THIREAU, agronome – Avertisseure

Productions en Régie Intégrée du Sud de Montréal enr. (PRISME)

Téléphone : 450 454-3992 – Courriel : cthireau@prisme.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome, et Sarah Nolin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement N° 5 – Solanacées – 23 juin 2016